

Commune: **ERCE- PRES- LIFFRE**

Projet: **CONTRAT D'OBJECTIFS**

Réunion du : Jeudi 26 Mai 2016

CONTENU DE LA RÉUNION

- Les aménagements proposés sont validés sur le principe et sous réserve de la prise en compte des observations indiquées aux plans ci-dessous.
- Le scénario pressenti pour l'aménagement depuis Gosné est l'Hypothèse n°2 (un scénario évolutif qui peut également permettre à l'école privée de prolonger le stationnement sur sa parcelle dans la continuité du stationnement communal)

Pour rappel : plan de l' Hypothèse 2



Façade Sud du Relais des Cultures

- La mise en accessibilité doit conserver les fonctions et usages de la Halle, aussi l'accès PRM du relais des cultures sera mis en place (côté stationnement au sud -est) pour regagner l'accès au centre de la façade sud.

Extrait du document de présentation du 26.05.2016 ↓



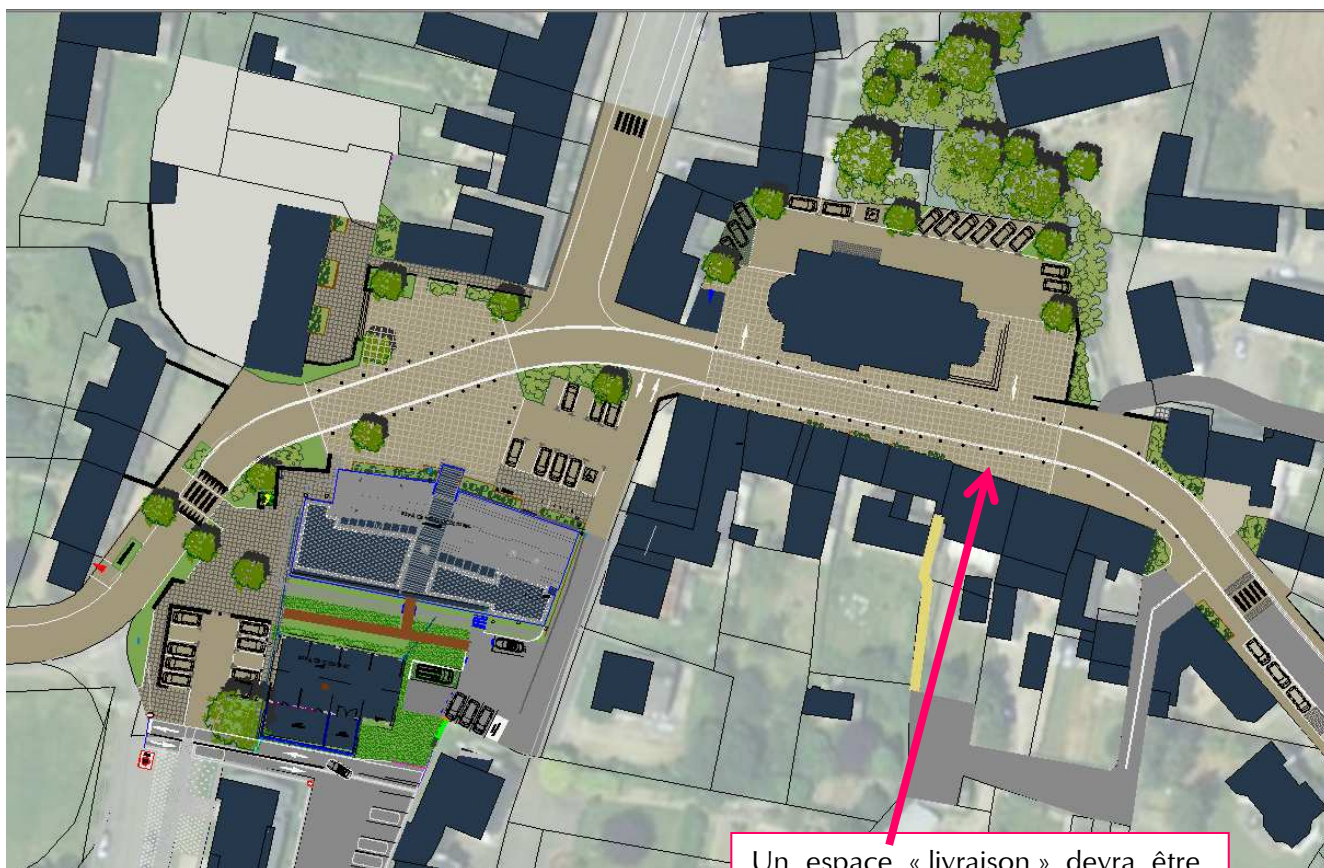
Après la prise en compte des remarques et observations ↓



• Pourtour de l'église

- La proposition de sens unique (évoqué lors de la réunion du 12.05.2016) n'est pas retenue, il est envisagé de conserver les usages en places
- Conserver un marquage léger (pas de bande blanche) pour matérialiser le stationnement des véhicules en pourtour. Les stationnements seront en épis (conservation du principe actuel)
- L'accès PMR de l'église est pris en compte par l'aménagement des marches en « sifflet », au long de la rue les 2 marches pour accéder à la porte seront rétablies.

Extrait du document de présentation du 26.05.2016 ↓



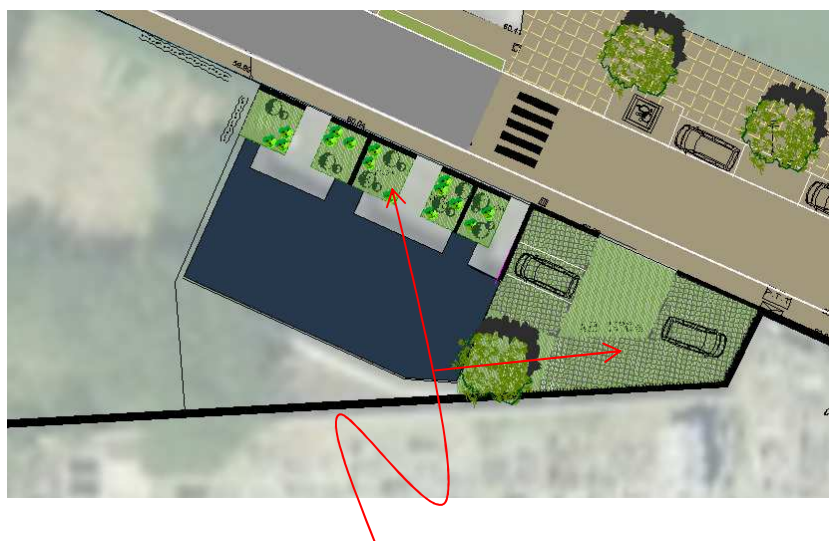
Un espace « livraison » devra être conservé en façade du bar et du restaurant. Il pourra être employé exceptionnellement par les usagers, toutefois, le stationnement privilégié sera effectué sur la place de l'église.

Après la prise en compte des remarques et observations ↓



• **Devant les logements en proximité de l'école**

- Les logements, ainsi que l'espace de stationnement sont privés
- Les aménagements proposés ne peuvent être qu'à titre incitatif.



Propriétés privées